

à Troyes, le 25 mars 2015

LE PAIEMENT SUR INTERNET (TIPI) : SIMPLICITÉ POUR LES USAGERS ET MODERNITÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT

Depuis le 23 mars, le CH de Troyes permet le paiement des factures via internet grâce au système TIPI (Titre Payable sur Internet). Désormais, les patients pourront lire, sur les titres de recettes transmis par le CH de Troyes, une information leur permettant de payer leur facture de manière sécurisée sur internet. Sur ce même document seront inscrits les numéros de collectivité et de titre nécessaires pour payer en ligne, par carte bancaire.

Il facilite donc les démarches pour les patients et améliore le taux de recouvrement pour le CH de Troyes.

Pour accéder à ce service, le CH de Troyes a placé un bouton spécifique sur son site internet. Les usagers pourront également se rendre directement sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr. Le site est disponible 7jours/7 et 24h/24.



VOTRE CONTACT COMMUNICATION

Romain
ALLARD

Tél. : 03 25 49 49 52
romain.allard@ch-troyes.fr



Accès simple et rapide à partir du www.ch-troyes.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Troyes, le 25 mars 2015

Ce système vient en complément des méthodes déjà employées à l'heure actuelle : virement bancaire, paiement par courrier ou directement au guichet de la Trésorerie, etc. Il a l'avantage d'être rapide et accessible à n'importe quelle heure.

De nombreux avantages

Pour l'établissement :

- Module de paiement en ligne totalement autonome
- Facilité de transaction pour toutes les téléprocédures
- Interface de facturation directement en ligne

Pour les usagers :

- Accès facile à tous les e-services, accessibles 24h/24 et 7j/7
- Transaction simple, rapide et sécurisée
- Service en ligne moderne
- Délivrance par mail d'un récépissé après chaque paiement



VOTRE CONTACT COMMUNICATION

Romain
ALLARD

Tél. : 03 25 49 49 52
romain.allard@ch-troyes.fr

Mode d'emploi

Pour effectuer le paiement, le patient doit se munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer transmis par le CH de Troyes. Sur ce document, il trouvera toutes les informations nécessaires à l'identification du paiement :

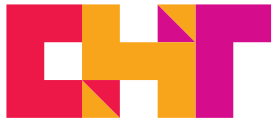
- L'identifiant collectivité qui permet d'identifier le CH de Troyes
- La référence qui permet d'identifier la facture à régler
- Le numéro d'entrée du patient
- Le montant qui doit être réglé en totalité

Accompagné de ces éléments, le patient peut se diriger sur le site TIPI où il devra cliquer sur le bouton « Accéder au paiement ».



Ensuite, il faut renseigner successivement les informations données sur la facture ou de l'avis des sommes à payer. Le système peut ainsi rechercher la facture correspondante et proposer de payer sur internet comme sur un site marchand, en toute sécurité et en toute simplicité.

Le patient doit pouvoir fournir une adresse électronique valide où lui sera transmis un ticket lui confirmant la prise en compte du paiement suite au règlement.



**CENTRE
HOSPITALIER
T R O Y E S**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Troyes, le 25 mars 2015

AVIS DES SOMMES A PAYER

Volet 2 débiteur

CENTRE HOSPITALIER 10 CENTRE HOSPITALIER DE TROYES		FINESS 100000090		TITRE					
Émis par Mr Philippe BLUA, directeur ordonnateur		SIRET 26100002000014		EMIS ET RENDU EXECUTOIRE 20-03-2015					
PATIENT	DOSSIER H 11-1 Hospitalisation	Né le		BORDEREAU					
	NOM	Entré le		FEUILLET	1				
	NOM JF	Sorti le		EXERCICE					
	PRENOM			ROT					
ADRESSE	TRESORERIE DU CENTRE HOSPITALIER 101 AVENUE ANATOLE FRANCE CS 20718 10003 TROYES CEDEX								
ASSURE	N° AFFILIATION	RISQUE	10000 TROYES						
INFO	SERVICE CLIENTELE FACTURATION TEL 0325494961 LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 1								
OBS	Exonération ticket modérateur. Acte supérieur au seuil. REFUS MUTUELLE COTISATIONS PAS A JOUR				LOT HO PGM : EDITION-FLIAU0100				
DATE DEBUT	DATE FIN	PRESTATION	NOMBRE	TARIF	TARIF DE RESPONS.	TX	A VOTRE CHARGE	DMT M.TRT UF OU COMPTE	
		Ci-dessus remplace ligne du titre 14-0175620	annulé	sur	titre				
		Forfait Journalier	200	1800		100	3600		
		Ci-dessus remplace ligne du titre 14-0175620	annulé	sur	titre				
		Forfait Journalier	100	1800		100	1800		
Période de facturation du au									
Identification R2/Noémie Type2S(30-38) : Type2S(42-47) :									
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Paiement en ligne possible Sur www.tipi.budget.gouv.fr Collectivité 006814 Référence 2015- 0000000 -001 N°d'entrée 000000001 </div>									
TRESOR PUBLIC	Banque	BDF DE TROYES	RIB	Bic		*****54,00		TOTAL	
	Iban						*****0,00		AVANCES
	Tel	03 25 49 49 79					*****54,00		A PAYER



VOTRE CONTACT COMMUNICATION

Romain
ALLARD

Tél. : 03 25 49 49 52
romain.allard@ch-troyes.fr

Informations pour se
connecter et payer

Titre émis et rendu exécutoire en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales et de l'article L6145-9 du code de la santé publique.

POUR REGLER, ENVOYER LE TALON OPTIQUE. UN RECU VOUS SERA ADRESSE

IDENTIFICATION	TALON DE PAIEMENT		C.H.T. TROYES
	Talon de paiement à joindre à votre chèque		*
N° d'entrée	Références	HTR - PC	€
N° titre		EH 036 Exercice 2015	
EH		Dossier	
Exercice		Titre	
Montant	Montant en euros	*****54,00	
*****54,00			
CENTRE D ENCAISSEMENT DU TRESOR PUBLIC 59885 LILLE CEDEX 09			
Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier			
000000			

Titre de paiement fourni par le CH de Troyes